

# PLAN STRATÉGIQUE 2020-2023

## MISSION, VISION ET VALEURS

### MISSION

L'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) s'assure de la valorisation et de l'avancement de la pratique pharmaceutique en prenant appui sur l'expertise, les initiatives et les réalisations innovatrices de ses membres.

L'A.P.E.S. a également la responsabilité de défendre et de faire progresser les intérêts professionnels et économiques de ses membres auprès des autorités compétentes.

### VISION

La VISION EXTERNE est d'être :

- Un acteur incontournable en matière de soins et de services de santé
- Une voix influente grâce à son expertise sur des sujets d'importance en matière de santé
- Un partenaire des autres acteurs du domaine de la santé et de la communauté pharmaceutique
- Un leader dans l'évolution de la pratique pharmaceutique
- L'un des promoteurs clés de la spécialisation en pharmacie

La VISION INTERNE est :

- D'être une organisation représentative de l'ensemble de ses membres
- D'être l'une des organisations professionnelles les plus participatives et connectées aux réalités terrain, privilégiant une forte proximité avec ses membres
- De rendre ses membres fiers d'appartenir à une organisation compétente, professionnelle, innovante et ouverte

### VALEURS

Être une ASSOCIATION :

- Qui place ses membres au cœur de ses actions
- Qui prône l'usage optimal et sécuritaire des médicaments, au bénéfice des patients
- Qui se distingue par l'innovation
- Intégrée, rigoureuse et orientée vers les résultats
- Qui favorise les échanges et les partenariats pour mieux remplir sa mission

## ENJEUX STRATÉGIQUES

### Rehausser, optimiser et harmoniser la pratique pharmaceutique en établissement de santé

- Rédiger les axes déterminés
- Poursuivre la rédaction des guides de pratique (incluant les ratios)
- Soutenir les PES dans l'évolution et l'harmonisation de la pratique
- Faire un état de situation des effectifs requis pour optimiser la pratique en soins pharmaceutiques
- Tirer les conclusions du projet pilote sur les indicateurs
- Assurer une intégration harmonieuse des techniciens en pharmacie aux départements de pharmacie
- Effectuer une vigie sur l'évolution des technologies en pharmacie

### Accroître la visibilité de l'A.P.E.S. auprès de ses membres, des établissements de santé, des professionnels de la santé et du gouvernement

- Mettre en place des mécanismes permettant un arrimage stratégique avec les partenaires de l'A.P.E.S.
- Mettre en œuvre le plan d'optimisation des services aux membres
- Réviser les catégories de membres et les modalités d'adhésion
- Mettre en œuvre un plan de communication intégré interne et externe

### Intégrer la pratique avancée et la spécialisation au parcours de soins pharmaceutiques des patients

- Soutenir la mise en œuvre de la nouvelle Loi sur la pharmacie
- Constituer un comité intraprofessionnel avec tous les membres de la famille pharmaceutique pour une prise de position conjointe sur le parcours de soins pharmaceutiques des patients
- Prendre position sur la pratique avancée et la spécialisation

### Actualiser les technologies de l'information de l'A.P.E.S. et les processus afférents

- Revoir et optimiser les TI
- Revoir et optimiser les processus opérationnels en tenant compte de l'expérience des membres et des TI disponibles

## OBJECTIFS

### Exercer un leadership dans l'avancement de la pratique pharmaceutique en établissement de santé

### Accroître la notoriété de l'A.P.E.S. et la reconnaissance des pharmaciens d'établissements de santé

### Assurer une prise en charge optimale de la pharmacothérapie du patient

### Améliorer l'expérience des membres et l'efficience de l'A.P.E.S.

### Optimiser les communications internes et externes

### Promouvoir la pratique avancée et la spécialisation

### Mettre à jour le site Web, les bases de données et le système de gestion des membres